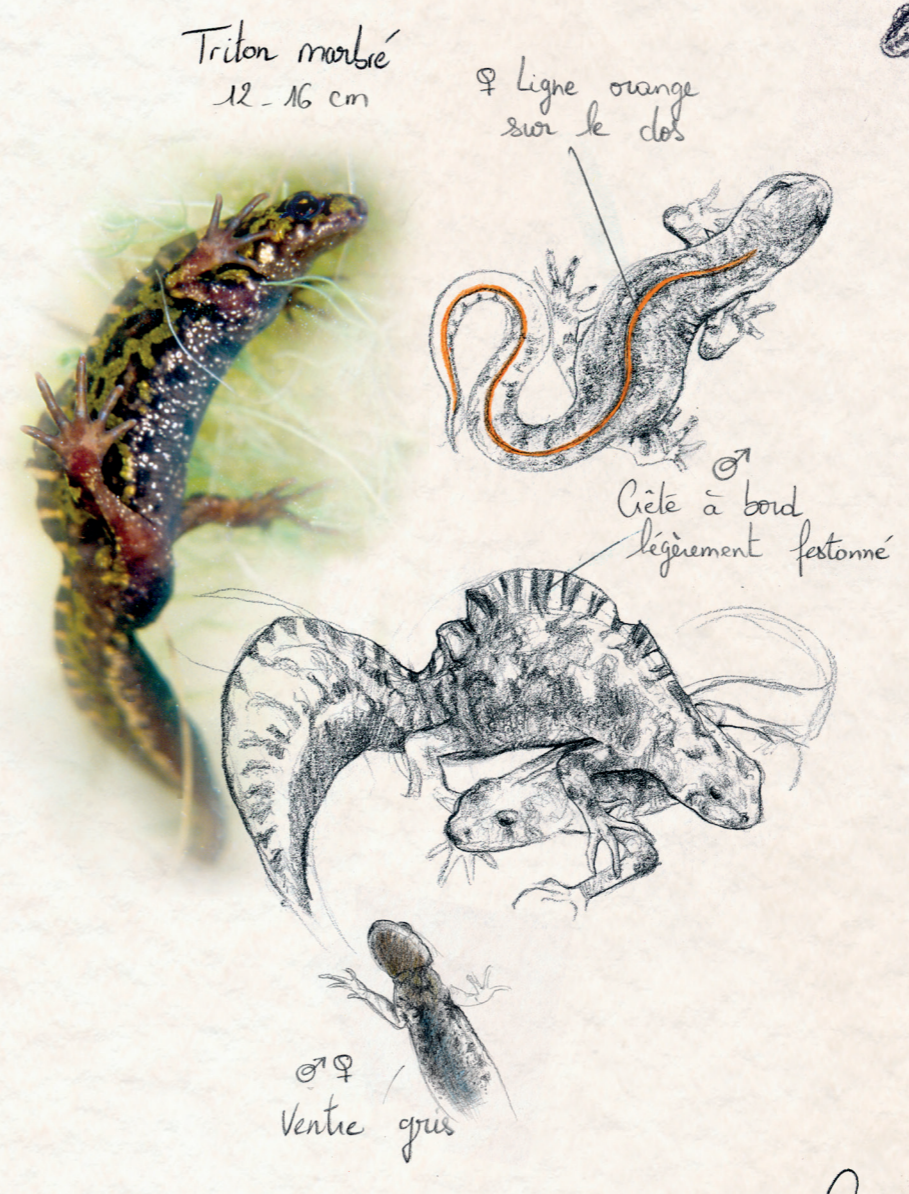
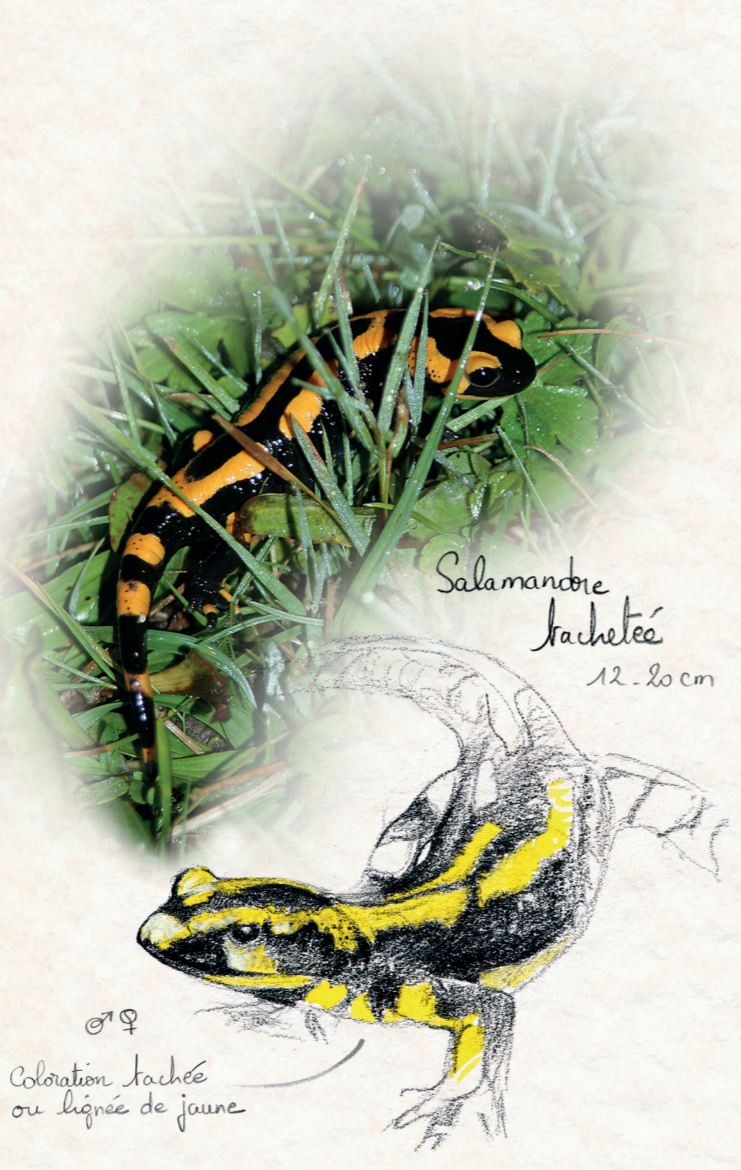
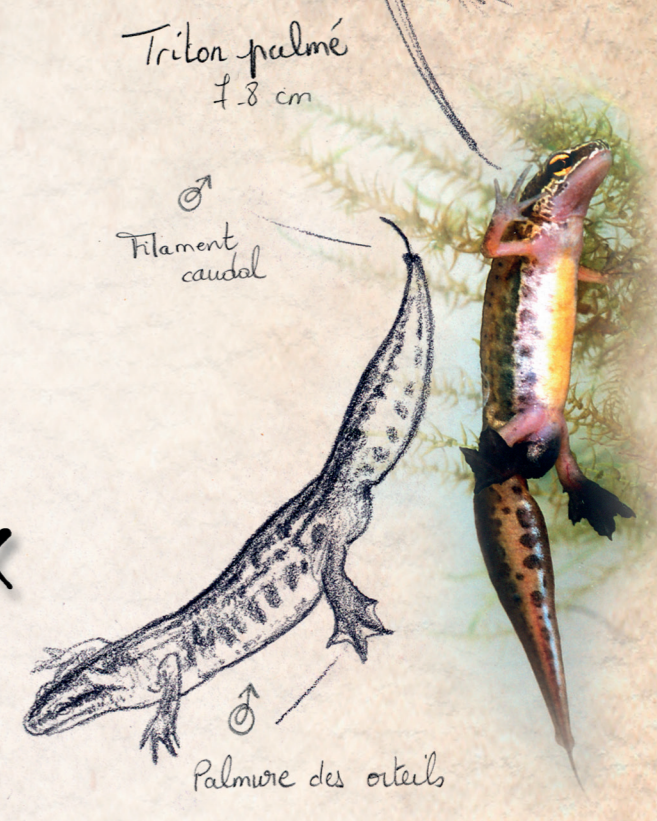
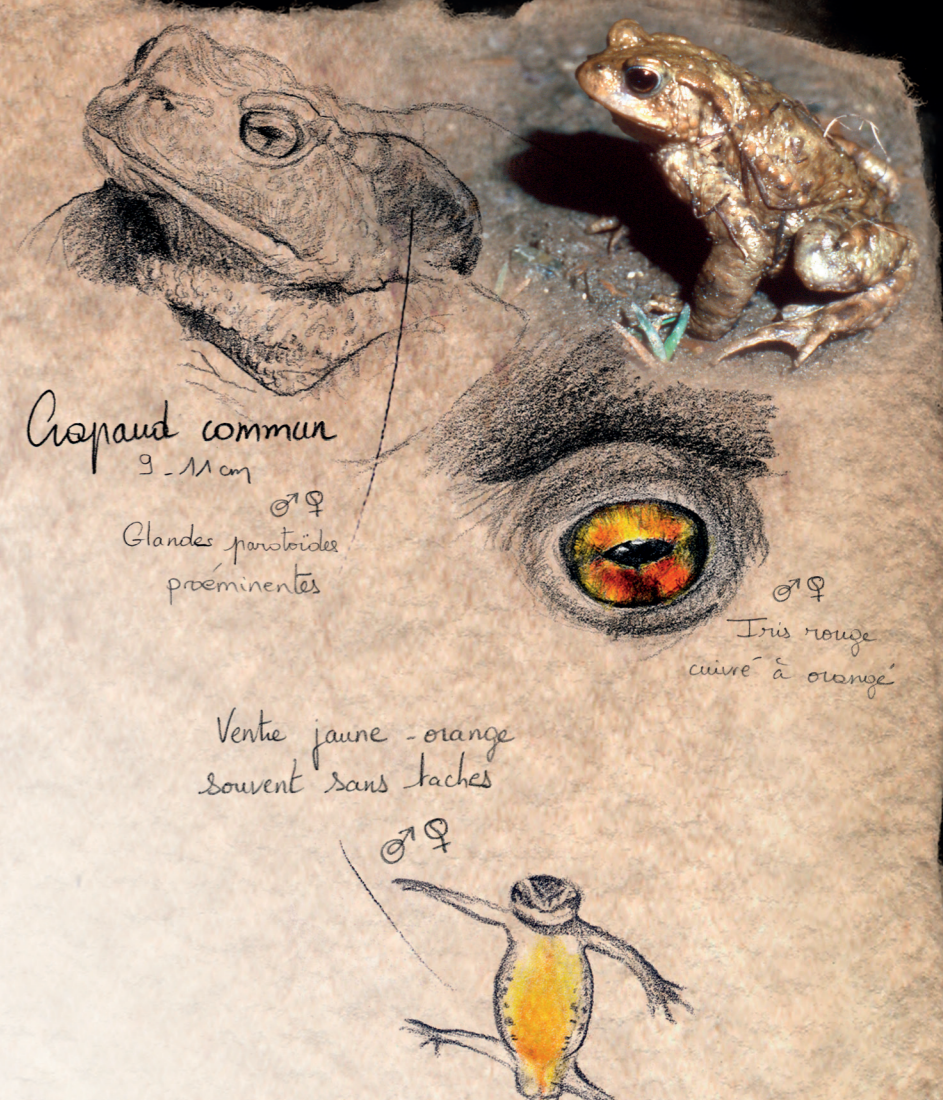
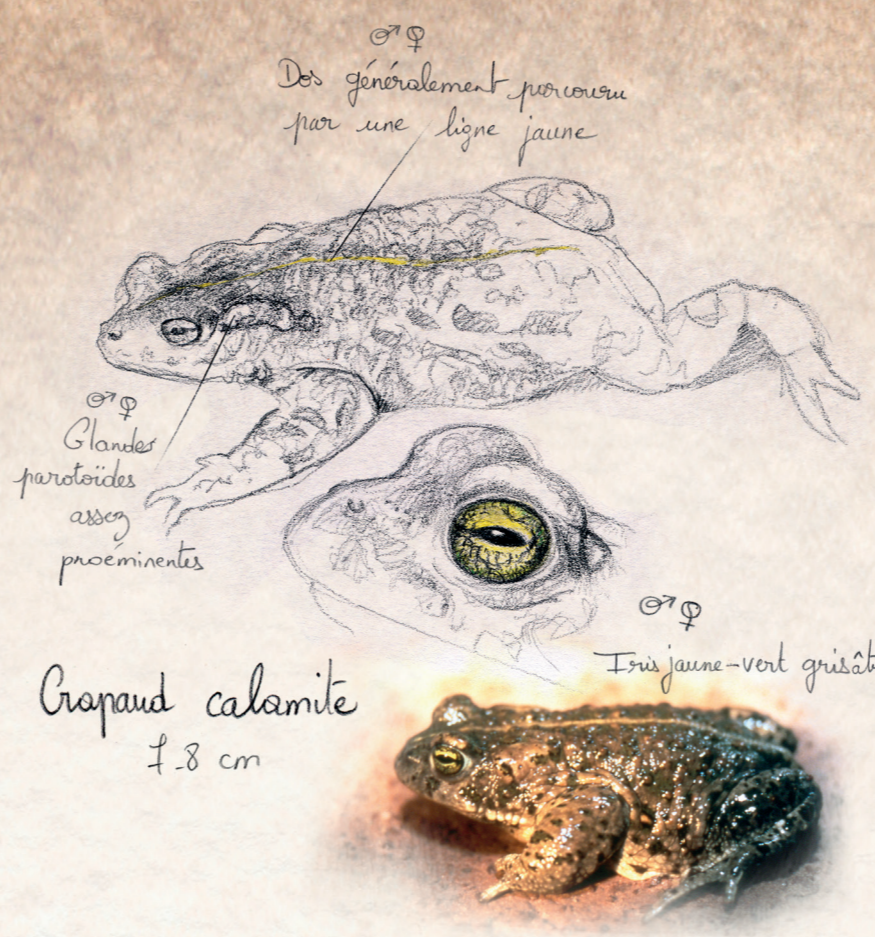
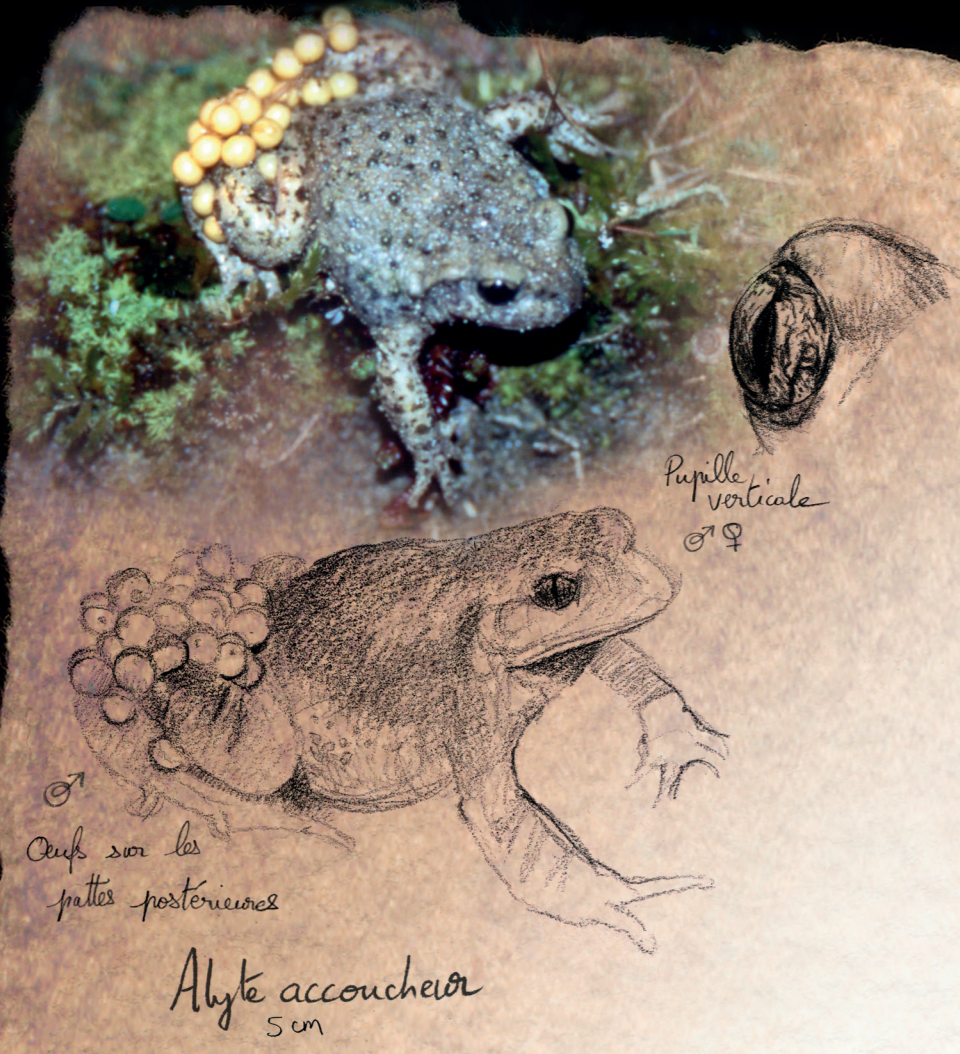




Les Amphibiens des Causses Méridionaux



Les Amphibiens des Causses Méridionaux



Qu'est-ce qu'un amphibien ?

Les amphibiens, aussi nommés batraciens, sont des animaux possédant une « double vie » aquatique et terrestre. Les larves (têtards) évoluent dans l'eau en respirant avec des branchies, puis après une métamorphose au cours de laquelle des poumons se développent, les amphibiens mènent une vie terrestre.

Ils se nourrissent d'une foule d'invertébrés (moustiques, limaces...) et sont, à leur tour, des proies appréciées par de nombreux prédateurs (loutres, hérons, couleuvres...): ils sont donc indispensables pour l'équilibre naturel.

Une faune riche mais menacée...

Les Causses Méridionaux constituent un territoire important pour les amphibiens, car ils hébergent plus d'un tiers des espèces présentes en France (13 espèces sur 38), pays qui possède par ailleurs la plus grande diversité batrachologique d'Europe. Mais pour combien de temps encore ?

Sur ce territoire, le Pélobate cultripède est une espèce à rechercher car elle est peu commune et subit depuis plusieurs années une forte régression. Elle est considérée comme très vulnérable au niveau national et mondial. De ce fait, l'espèce ainsi que son habitat sont strictement protégés.

Toutes les autres espèces présentes dans notre région sont en régression sur le plan national, voire européen. D'où l'importance de les protéger et de sauvegarder leurs habitats !

Comment expliquer cette richesse ?

Les activités agropastorales ont créé une mosaïque de milieux ouverts abritant une grande diversité d'espèces. Les points d'eau servant à abreuver les troupeaux (qu'ils soient naturels ou aménagés telles que les « lavognes ») constituent un milieu de reproduction idéal pour la plupart des amphibiens présents sur ce territoire. Les zones forestières des contreforts offrent des lieux de vie pour la Salamandre tachetée.

Grâce à leur situation géographique, à la croisée des climats méditerranéen, montagnard et océanique, et à la variété de leurs milieux ouverts et fermés, les Causses Méridionaux offrent des conditions de vie favorables à ces différentes espèces, parfois en limite de répartition Sud (Grenouille rousse) et Nord (Pélobate cultripède).

Certaines espèces comme le Triton alpestre et certaines Grenouilles vertes sont présentes sur le secteur car elles ont été introduites.

Comment expliquer cette menace ?

La diminution du nombre de points d'eau sur le territoire constitue un des principaux facteurs de déclin des amphibiens car ils ne trouvent plus suffisamment de zones où se reproduire. Ceci s'explique par un manque d'entretien des points d'eau entraînant la perméabilité de leur sol, la disparition de l'eau par infiltration et l'installation de la végétation sur une terre désormais asséchée.

De plus, la compétition entre les espèces introduites (amphibiens, poissons, écrevisses...) et les populations locales tourne souvent à l'avantage des premières (prédation, propagation de maladies, concurrence alimentaire, disparition d'herbiers naturels et sont invasives : Jussie, Par exemple, même si au départ ce geste est effectué sans en connaître les conséquences, l'introduction de « poissons rouges » dans une mare naturelle ou une lavogne a toujours un impact désastreux sur ce milieu et sur la biodiversité en général.

Plus globalement, les facteurs de déclin de cette faune sont liés à la densification des réseaux de transports, à l'aménagement des cours d'eau, à la pollution des sols, des eaux ou même de l'atmosphère qui conduisent à l'augmentation du rayonnement ultraviolet, aux pluies acides et au changement climatique.

Comment sauvegarder les amphibiens ?

Si sur votre terrain vous disposez d'un point d'eau de type ; mare, lavogne, prairie humide,... pensez à les préserver !

Si vous envisagez de créer un point d'eau, laissez la faune locale le coloniser et n'introduisez pas d'animaux (ni amphibiens, ni poissons, ni tortues, ni écrevisses...) qui peuvent entrer en concurrence ou être des prédateurs redoutables pour les populations aquatiques ou amphibienne locales. N'introduisez pas de plantes ornementales, certaines prennent la place des herbiers naturels et sont invasives : Jussie, Renouées, Myriophylle du Brésil, Grand Lagarosiphon... Nos espèces locales de batraciens n'y sont pas comme étant la 2ème cause de la disparition de la biodiversité et un quart des amphibiens d'Europe sont menacés de disparition par le fait de l'action directe ou indirecte de l'Homme.

Et surtout, n'utilisez aucun pesticide sur votre terrain (herbicides, insecticides...) : ils sont responsables de graves pollutions des milieux aquatiques et aujourd'hui interdits à moins de 5 mètres des cours d'eau (Arrêté du 12 septembre 2006 sur les Zones Non Traitées).

Il existe également des gestes simples qui peuvent avoir un impact important : faire attention en voiture pendant les périodes de migration, ne pas manipuler ni déplacer ces espèces pour ne pas propager des maladies. Ces gestes permettent aussi de respecter la Loi car tous les amphibiens de France sont protégés : leur destruction, leur mutilation, leur déplacement ainsi que celui de leurs œufs ou de leurs larves sont interdits.

Une question, un doute...

Une envie de créer ou de restaurer une mare, une pêcherie...

Contacts :



CAUSSES MÉRIDIONAUX

Observatoire des amphibiens des Causses Méridionaux
CPME des Causses Méridionaux
Tél : 04 67 44 75 79
Mail : cpie.causses@gmail.com



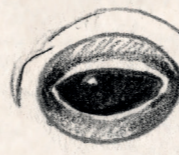
Tableau comparatif Anoures/Urodèles

Anoures

absence de queue : l'animal perd sa queue au moment de la métamorphose

Grenouilles

- pupilles ovales



- peau lisse avec des bourrelets bien marqués



- glandes parotoïdes absentes

- animaux aux moeurs aquatiques et terrestres



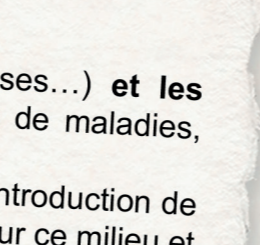
- ponte en amas (masses gélatineuses) flottants, attachés à la végétation ou posés sur le fond



- animaux aux moeurs aquatiques et terrestres



- chantent, sacs vocaux



Crapauds

- pupilles horizontales, verticales ou en forme de cœur ou de goutte d'eau renversée

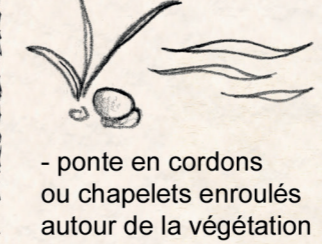


- bourrelets absents

- glandes parotoïdes proéminentes (genre Bufo), peau plus ou moins grenue et verruqueuse



- animaux aux moeurs aquatiques et terrestres



- ponte en cordons ou chapelets enroulés autour de la végétation ou transportés par le mâle ou déposés sur le fond



- chantent, avec ou sans sacs vocaux

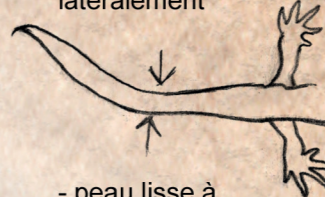


Urodèles

persistance de la queue à l'âge adulte

Tritons

- queue comprimée latéralement



- peau lisse à granuleuse, sans glandes dorsales

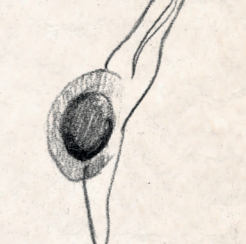


- glandes parotoïdes indistinctes

- animaux aux moeurs aquatiques et terrestres



- ovipares : œufs isolés enroulés ou déposés sur des végétaux



- ne chantent pas

- marchent

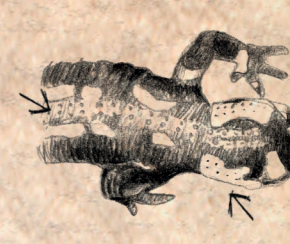


Salamandre

- queue cylindrique



- peau lisse avec des glandes sur le dos



- glandes parotoïdes bien développées



- animal essentiellement terrestre



- ovovivipare : pas d'œufs, donne directement naissance à des larves aquatiques



- ne chantent pas

- marchent



Pour en finir avec des erreurs courantes...

Les grenouilles ne sont pas les femelles des crapauds, mais appartiennent à des espèces différentes.

Les tritons ne sont pas des lézards d'eau, ce sont bien des amphibiens et non des reptiles. Il ne faut pas non plus les confondre avec des têtards.

Contrairement à ce que disent les légendes, les salamandres ne crachent ni flammes, ni venin !

Les couleuvres et les hérons ne doivent pas être chassés ou tués sous prétexte qu'ils mangent des grenouilles ; ces prédateurs participent, eux aussi, à l'équilibre naturel.

Partenaires scientifiques :



Partenaires institutionnels :



Conception : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Colentain (C.P.I.E. du Colentain)
BP 42 - 30 rue de l'hippodrome 50430 LESSAY / Tél. : 02 33 46 37 05 / Site : cpiecolentain.com
Maquette et dessins : C. Lecoq / Crédits Photos : V. Rivière, L. Yver, J.-F. Szpigel, S. Barrioz, V. Tortel, L. Couedel,
M. Barrioz, C. Lecoq, K. Poure, J.-M. Catil, P.-O. Cochard (ISHF)
© CPME du Colentain, 2013 - Document à usage pédagogique - Reproduction et vente interdites.